

TULLE, le 23 Septembre 2011

DELEGATION AU MAIRE

(Délibération du Conseil Municipal du 17 mars 2008)

*Secrétariat Général
SC/CL*

Arrêtés du 23 Septembre 2011

N° 75- Arrêté décidant l'encaissement d'un chèque de 966,33 € présenté par FILIA-MAIF par l'intermédiaire de GROUPAMA d'OC correspondant au remboursement du sinistre survenu le 30 janvier 2011, Rue de l'Estabournie

N° 76-Arrêté décidant l'encaissement d'un chèque de 1819.63 € présenté par GROUPAMA d'OC correspondant au remboursement du sinistre survenu le 08 avril 2011, Pont des Carmes

N° 77- Arrêté décidant l'encaissement d'un chèque de 129.48 € présenté par MAAF Assurances S.A. par l'intermédiaire de SMACL Assurances correspondant au remboursement du sinistre survenu le 3 juillet 2011, Avenue Pierre et Marie CURIE

N° 78- Arrêté portant acceptation du contrat de maintenance avec la Société GUNNEBO France pour l'installation de sécurité électronique pour le Musée des Armes de Tulle (Montant de la dépense 1 462,79€ HT soit 1 749.50 € TTC)

N° 79- Arrêté portant approbation du contrat "abonnement, maintenance et support Libriciel du dispositif S²LOW Actes-2012" installé dans les services de la Ville de Tulle souscrit avec la Société ADULLACT Projet (Montant de la dépense 2 340,00€ HT soit 2 798.64 € TTC)

N°80 - Arrêté portant approbation du contrat souscrit avec La Poste pour la distribution du bulletin municipal et décidant le règlement de la dépense correspondante (Montant de la dépense 633,15 € HT soit 757,25 € TTC)

Le Maire - Adjoint,

Dominique GRADOR.